

Association des Membres De l'Ordre des Palmes Académiques Section de Loire-Atlantique

Ce nouveau bulletin d'information présente comme chaque année les différents rapports montrant l'activité de votre association.

Mais cette assemblée générale fut particulière puisqu'elle fut l'occasion d'un changement de présidence. Après 10 années à la tête de l'association départementale, Chantal LABEY a décidé de passer le témoin. Vous lirez dans le beau bulletin Amopalien qui accompagne cet envoi une rétrospective de ces 10 années riches d'activités et de rencontres amicales.

Mais, dans ce compte rendu, au-delà des informations brutes vous pourrez également lire entre les lignes la force des liens d'amitié entre la présidente et les membres de l'équipe d'amopaliens, anciens ou actuels, qui l'ont accompagnée tout au long de cette période.

Le secrétaire Jacques JOUBERT

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2015 A PORNIC

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 28 mars au collège Jean Mounès de Pornic où nous avons été accueillis par la Principale, Madame Charrier, heureuse de présenter son établissement avec entrain et conviction et de retrouver parmi l'assemblée des collègues jeunes retraités.

La séance, sous la présidence de Chantal LABEY, est consacrée à l'examen des habituels rapports de fin d'exercice. Ensuite, il sera procédé à l'élection d'un membre du bureau.

I. Rapport moral de la Présidente, Chantal LABEY.

Le rapport couvre 6 mois seulement mais il est néanmoins riche de nombreuses rencontres. Il est articulé autour de 3 axes forts : donner du prestige à l'AMOPA, valoriser les élèves et leurs enseignants, innover.

Le congrès national, la cérémonie des Palmes, diverses cérémonies de remises de prix dans des lieux prestigieux sont des marques de prestige.

Valoriser les élèves et les enseignants est un souci permanent de la section. L'éducation est une mission passionnante, exigeante, difficile, inséparable de l'éducation à la citoyenneté et également à la tolérance. Amopa 44 est pionnière dans ce domaine en créant avec l'Ordre du Mérite un concours d'arts plastiques sur le thème du civisme et avec le CROS un concours de dessins pour apprendre avec le sport la tolérance et le respect de l'autre. Deux remises de prix sont prévues le 8 avril pour le concours de langue française à l'Hôtel de ville, et en juin à la Préfecture.

Diverses nouveautés ont vu le jour. Concrétisation des échanges avec la section Amopa d'Italie : 30 latinistes du lycée des Bourdonnières se sont rendus à Agrigente (Sicile). Ils recevront leurs correspondants à Nantes en septembre prochain. Nous avons prévu une belle manifestation pour les fêter.

Diverses démarches administratives : la rédaction d'un nouveau règlement intérieur de la section en lien avec les nouveaux statuts nationaux et la déclaration de la section à la Préfecture, démarche longue et fastidieuse. De même un bulletin Amopalien a été réalisé sur 10 années d'activités où vous pourrez voir la diversité et la richesse des activités de l'association grâce à l'équipe qui m'entoure.

De même, l'Amopa participe aux assises départementales de l'éducation organisées par l'Inspection académique.

Poursuivant le rapport moral, en conclusion, Chantal élargit son propos. « Depuis 1966, en Loire-Atlantique, l'AMOPA poursuit sa mission essentielle : faire aimer la culture, partager les connaissances, donner le goût du beau aux élèves. Depuis mon élection en 2005, nous avons cherché avec une équipe imaginative et précieuse à donner tout son lustre à l'Amopa en organisant des moments de fêtes autour des grands anniversaires : le 40^e anniversaire, le 50^e et finalement le congrès national. Sans vous, je n'aurais rien réalisé. Vous avez permis un investissement passionnant à vos côtés. J'ai éprouvé plaisir et amitié à travailler avec vous tous. Un grand merci à tous ceux qui m'ont accompagnée au cours de ces années et à tous ceux, présents ou absents ce jour, qui nous soutiennent et nous font confiance ».

II. Rapport d'activités du secrétaire, Jacques JOUBERT

Ce sont d'abord quelques souvenirs du voyage en Pologne qui sont évoqués à l'aide de photos : Cracovie, ville historique de la Pologne et Varsovie, la capitale, ville-martyr de la Seconde Guerre mondiale, reconstruite à l'identique par ses habitants et résolument tournée vers la modernité par sa jeunesse avec l'image de ses tours futuristes. Un très beau compte rendu est à lire dans l'Amopalien.

Concernant plus spécialement la période écoulée depuis la précédente assemblée générale tenue le 27 septembre 2014 au lycée Clemenceau, plusieurs activités peuvent être rappelées.

- Le 14 octobre 2014, une visite du musée des marais salants à Batz-sur-mer, avec les divers aspects de l'activité des paludiers présentés avec une scénographie moderne très réussie. Suit au bord d'un marais salant une présentation par notre spécialiste, Joseph BAUDET, de la microfaune et de la flore caractéristiques de ce site naturel avec une approche concrète du fonctionnement de celui-ci. Le voyage en car a permis également une rapide présentation de l'industrie portuaire de la Basse-Loire.
- Le 19 novembre 2014, « Des vins et des mets », une conférence-dégustation très appréciée tenue au lycée hôtelier d'Orvault par notre adhérent, Paul BRUNET, ancien professeur d'œnologie qui nous présente en amateur éclairé quelques vins à des prix raisonnables avec la recherche d'une alliance réussie avec les mets servis.
- Le 13 décembre 2014. Le désormais traditionnel déjeuner des Palmes au château de la Gournerie. Une quarantaine de participants dont certains danseurs servis par une très bonne ambiance musicale.
- Le 2 février 2015, une sortie en car en direction du château vendéen de la Chabotterie. Un très beau mobilier et une présentation des guerres de Vendée à l'aide d'outils multimédia modernes. Une destination à recommander.
- Le 6 février 2015, la remise des insignes de l'Ordre des Palmes académiques à une vingtaine de nouveaux promus. Cette année, la cérémonie se déroulait au Rectorat où nous avons été reçus par le Recteur William MAROIS. Les diverses activités sont illustrées par les photos des panneaux confectionnés par Colette et Jacques FRION.

A ces activités particulières s'ajoute le travail habituel : la préparation et la tenue des réunions d'équipe, les bulletins d'information et la participation de tous à la rédaction du nouvel Amopalien.

Les deux rapports sont adoptés à main levée à l'unanimité par l'assemblée.

III. Rapport financier du trésorier, Pascal MONSELLIER

Le trésorier indique que le compte-rendu porte sur l'année civile 2014. Il rappelle que depuis deux ans, on doit séparer les activités d'intérêt général (visites, voyages, activités festives...) de celles d'intérêt public (actions en faveur de la jeunesse, actions en faveur de la francophonie), tant dans les comptes que pour les réserves. De plus, l'année 2014 est celle du Congrès National de Nantes, qui a fait l'objet d'une comptabilité séparée.

1. Compte financier de la section de Loire-Atlantique

Après avoir détaillé les différents postes, en produits et en charges, le trésorier présente le bilan de l'année 2014 qui révèle un solde légèrement négatif :

	Produits	Charges	Solde
Activités d'Intérêt général	24.321,54 €	25.149,45 €	- 827,91 €
Activités d'Utilité publique		220,05 €	-220,05 €
Solde de l'année 2014			- 1.047,96 €

Suite à cet exercice, les réserves de l'association se répartissent ainsi au 31 décembre 2014 :

Réserves d'Intérêt général	9.908,63 €
Réserves d'Utilité publique	83,85 €
Réserves au 31 décembre 2014	9.992,48 €

2. Compte financier du Congrès National – Nantes 2014

Après avoir détaillé les différents postes, en produits et en charges, le trésorier présente le bilan du Congrès 2014 qui révèle un solde nettement positif, dû à une gestion très rigoureuse des dépenses.

	Produits	Charges
Recettes (inscriptions, subventions)	108.795,00 €	
Hébergement	510,00 €	70.825,01 €
Visite et excursions	120,00 €	9.303,30 €
Frais de gestion et remboursements		11.979,28 €
Charges et produits financiers	11,40 €	10,70 €
Accueil	54,00 €	1.280,29 €
TOTAL	109.490,40 €	93.398,58 €
Solde		16.091,82 €

La comptabilité du Congrès ayant été close le 16 janvier 2015, ce solde a été reversé dans les comptes de la section à cette date.

3. Rapport des Commissaires aux comptes et vote

Après intervention des vérificateurs aux comptes, Jean-Paul FRANCON et Achille VILLENEUVE et leur rapport favorable, le compte financier 2014 est approuvé à main levée à l'unanimité des participants, moins 1 abstention (celle du trésorier).

IV. Le nouveau règlement intérieur de la section

Dans la suite de la séance, le secrétaire se livre à une présentation du nouveau règlement intérieur de la section tel qu'il a été préparé par le bureau. Cette mise à jour fait suite à l'adoption d'un nouveau statut de l'association (nationale) des membres de l'Ordre des Palmes académiques approuvé par le Ministère de l'Intérieur en date du 25 février 2013.

Jacques JOUBERT insiste sur quelques points particuliers du document adressé à chacun avec la convocation.

Plus spécialement, la limitation à une durée de 4 ans, renouvelable une seule fois du mandat des membres du bureau, en particulier du président. Il insiste aussi sur le mode d'élection en deux temps des membres du bureau, en totalité ou partiellement comme aujourd'hui. Dans un premier temps, l'assemblée générale élit les membres du bureau. Puis ceux-ci répartissent entre eux les fonctions de président, vice-président, secrétaire et trésorier et le font savoir à l'assemblée générale.

Il insiste sur le rôle du comité consultatif, appelé aussi équipe dont le rôle est capital pour l'organisation des activités. Il est composé d'une dizaine de membres sans limitation de durée de participation. L'accent est mis également sur la présence dans l'association de membres sympathisants partageant les valeurs de l'Amopa.

Le règlement intérieur est approuvé par l'assemblée générale.

V. Election d'un membre du bureau

A l'aide de ces précisions, il est procédé à l'élection d'un membre du bureau. en remplacement de Madame Chantal LABEY, démissionnaire.

Deux membres de l'association ont déposé leur candidature :

Madame Odile CHANARD

Madame Francette DELAGE

Les résultats du vote sont les suivants :

59 votants	4 nuls ou blancs
	Madame Odile CHANARD : 4 voix
	Madame Francette DELAGE : 51 voix.

Madame Francette DELAGE est élue membre du bureau de l'association.

Une répartition des fonctions entre les 4 membres du bureau (les 3 membres restant en fonction et la nouvelle élue) en application de l'article 6 de notre règlement intérieur, donne les résultats suivants :

Président : Monsieur Pascal BICHON

Vice-président : Madame Francette DELAGE

Secrétaire : Monsieur Jacques JOUBERT

Trésorier : Monsieur Pascal MONSELLIER

Nantes, le 28 mars 2015

Le secrétaire

Jacques JOUBERT

La Présidente

Chantal LABEY

*Ainsi, la page se tourne dans la continuité..Le vice-président devient président.
Pascal BICHON se présente à nous. Il retrace les étapes de sa carrière et nous donne quelques indications sur ses intentions, les plaçant dans la continuité du travail auquel il a déjà participé. Il présente avec chaleur ses remerciements à Chantal.
Jacques JOUBERT lui adresse également quelques réflexions personnelles mettant en avant quelques qualificatifs : détermination, conviction, audace...
Sur proposition du bureau, approuvée par l'ensemble des participants, Chantal LABEY est reconnue Présidente d'honneur de l'AMOPA Loire-Atlantique.
Francette DELAGE lui remet des fleurs au nom de tous.
Encore un cadeau de la part de l'équipe à l'issue d'un très bon repas au bord de la mer.*

Cette fois, la page est bien tournée.